



Comité Technique de la Gendarmerie Nationale du 14 décembre 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Ces derniers mois sont marqués par un nombre important de réformes qui ne font qu'accentuer le sentiment de mal-être chez nos collègues.

En effet, nous mesurons tous les jours, au sein de nos établissements, les conséquences d'une crise sanitaire dont personne ne voit le bout. A cela viennent se greffer, de nouvelles réorganisations, les R13, CNASG, la démétropolisation, le nouveau schéma directeur des CSAG... que reste-t-il dans vos tuyaux ?

S'agissant du CNASG, depuis de nombreux mois, le **SNPC FO GENDARMERIE** n'a eu de cesse d'alerter l'administration sur l'incompréhension des agents sur le pilotage de cette réorganisation. Tout ceci couplé à un dialogue social local délétère, mène les personnels à dénoncer de la maltraitance de la part de leur hiérarchie. Le **SNPC FO GENDARMERIE** porte beaucoup d'espoir sur les actions du comité de suivi et réclame un accompagnement digne des agents impactés. A l'issue de cette déclaration, le **SNPC FO GENDARMERIE** se fera le relai d'une tribune rédigée à votre attention par les personnels du CNASG.

S'agissant de la démétropolisation, pour le **SSNPC FO GENDARMERIE**, cette réforme voulue par le gouvernement, n'a aucun sens.

Les citoyens demandent de vrais services publics de proximité. En effet, ils demandent à retrouver leurs maternités, leurs écoles, leurs centres des impôts, leurs postes... Que va leur apporter concrètement l'implantation des services centraux de la gendarmerie ?

S'agissant des CSAG, le **SNPC FO GENDARMERIE** s'oppose aux choix que souhaitent opérer l'administration ! Là aussi, quel est l'objectif de cette réforme si ce n'est de sauver le « soldat corps de soutien » ?

A l'issue du « Beauvau de la sécurité », le ministre de l'Intérieur a annoncé être favorable au rattachement de la gestion RH des personnels civils de la gendarmerie à sa direction d'emploi. La première ébauche présentée sur ce sujet par la DRH-MININT et loin de nous convenir. En effet, ça ou rien, c'est la même chose ! C'est une coquille vide, pour ne pas dire une imposture.

Le **SNPC FO GENDARMERIE** réitère avec fermeté sa demande d'un rattachement RH piloté par la DGGN comme avant la création des SGAMI.

Enfin, le **SNPC FO GENDARMERIE** souhaiterait obtenir une réponse suite à son courrier, adressé le 2 décembre au Directeur Général.

Que sont devenus les 450.000 € provisionnés pour les astreintes et permanences et les 140.797 € de reliquat de l'enveloppe IHTS ? A l'instar des militaires, en cette fin d'année, nos collègues apprécieraient la redistribution, à leur profit, des enveloppes non consommées.

Merci pour votre écoute.